

Montreuil, le 14 novembre 2025

à l'attention de Monsieur Edouard Geffray,
Ministre de l'Education nationale,
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Objet : revendications des AESH

Monsieur le ministre de l'Education Nationale,

Depuis des années, la FNEC FP-FO alerte le ministère et soutient le combat des AESH contre la précarité et pour l'obtention d'un statut, d'un vrai salaire, pour l'abandon des PIAL et des PAS et pour que vingt-quatre heures d'accompagnement deviennent leurs ORS à temps plein.

Depuis des années, à part quelques revalorisations et la création d'une indemnité, leur permettant tout juste de suivre les évolutions du SMIC, force est de constater que ces personnels, qui représentent à ce jour l'équivalent du deuxième corps de l'Education nationale, demeurent dans une situation de précarité intenable. Celle-ci découle des salaires indécents et des temps incomplets imposés qui les conduisent à cumuler les petits boulots par ailleurs. Beaucoup vivent malgré tout en dessous du seuil de pauvreté.

Quant à leurs conditions de travail, la mutualisation et de l'inclusion systématique et forcée les conduisent à une souffrance que vous ne pouvez ignorer, puisqu'elles vous saisissent par milliers au travers des registres de santé et sécurité au travail.

Les PAS ne font qu'aggraver la situation par le contournement des notifications et l'explosion de la mutualisation.

Le manque de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux, organisé par la politique d'inclusion systématique et forcée, conduit de plus en plus d'AESH à devoir accompagner des élèves ingérables, ultra-violents (donc dangereux), car en grande souffrance, une classe ordinaire n'étant pas adaptée pour eux, même accompagnés.

C'est le droit pour tout élève en situation de handicap de bénéficier d'une scolarisation spécialisée et adaptée à son handicap qui, pour des considérations budgétaires, est bafoué.

La prétendue avancée que devait représenter la mise en place de la pause méridienne n'a fait qu'ajouter à la dégradation des conditions de travail et se traduit, dans la plupart des cas, par la baisse du temps d'accompagnement des élèves. Ce qui entraîne de fait une perte de revenu.

... / ...

Pour ce qui est des jours de fractionnement, votre ministère refuse d'octroyer sans ambiguïté sur le temps d'accompagnement ces jours de congés supplémentaires auxquels les AESH ont droit. Vous laissez les académies et les départements décider de manière inégalitaire. Certaines abusivement les refusent ou les octroient pendant les heures connexes, annulant ainsi le potentiel bénéfice de ces jours.

Monsieur le ministre, le rapport social unique discuté lors du dernier CSA ministériel pointe que parmi les 50 237 personnels AESH en exercice à la rentrée 2017, 32 % avaient quitté leur fonction à l'Education nationale à la rentrée 2022. Quel corps de fonctionnaire perdrait presque un tiers de sa population en cinq ans sans que cela devienne une urgence nationale ? Les AESH manquent partout, le ministère n'arrive plus à recruter et vos services sont contraints d'organiser voire d'institutionnaliser la pénurie. Par exemple, dans le seul département des Landes, d'après les renseignements chiffrés recueillis par FO auprès de 8 coordonnateurs de PIAL, et il y en a 50 dans ce département, le manque d'heures d'accompagnement en respect des notifications de la MLPH s'élève déjà à 1000 heures, ce qui correspond à une quarantaine d'AESH (embauchés avec une quotité de temps de travail de 60%, soit 23h30 hebdomadaires d'accompagnement).

Il est temps de tirer les conséquences de votre politique d'inclusion systématique et de mutualisation, de mettre un terme à la souffrance au travail qu'elles subissent. Il est temps d'accéder aux revendications des AESH :

Monsieur le ministre, la FNEC FP-FO vous demande de considérer enfin ses personnels à la hauteur de leur rôle essentiel pour le service public en portant leur demande de création d'un statut dans un projet de loi qui envisage pour obligations de service le temps d'accompagnement de la majorité des élèves, 24 heures. Notre fédération vous demande de même l'abandon de la politique de mutualisation des moyens qui crée tant de souffrance à travers les PIAL et les PAS. Toutes les places nécessaires doivent être créées dans les ESMS (ITEP, IME, IM-Pro...). Comme elle vous demande une prise de décision claire octroyant les jours de fractionnement pendant le temps d'accompagnement des élèves.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la FNEC FP-FO,
Clément POULLET

